MÉMO

Investissement de 1 milliard $ pour la Campagne sur la santé de l'eau douce

RÉSUMÉ

En collaboration avec d'autres organisations canadiennes, l'Alliance des villes demande au gouvernement fédéral **d'investir 1 milliard $ dans un Plan d'action renforcé pour l'eau douce**, un engagement électoral des libéraux qui est menacé par les récents efforts du gouvernement pour réduire les dépenses. Dans le cadre de notre campagne, l'Alliance des villes **demande aux villes membres de renforcer ce message auprès du gouvernement fédéral et des élus locaux fédéraux et provinciaux avant le budget 2023.**

COMMENT VOTRE VILLE PEUT AIDER :

- Encouragez votre conseil municipal à adopter une résolution et à envoyer une lettre à la vice-première ministre et ministre des Finances (Chrystia Freeland) et au ministre de l'Environnement et du Changement climatique (Steven Guilbeault). L'Alliance des villes a préparé des modèles de résolution et de lettre.
- **Parlez à vos représentants élus locaux, fédéraux et provinciaux** pour leur faire part de votre soutien à cette campagne et de la nécessité pour le gouvernement fédéral de respecter son engagement.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

- Un investissement de 1 milliard $ dans le Plan d'action pour l'eau douce **permettrait de financer la saine gestion des Grands Lacs et du bassin du Saint-Laurent**, grâce à des augmentations budgétaires pour l'Initiative de protection des Grands Lacs et le Plan d'action Saint-Laurent.
- Sans un financement soutenu de la part du gouvernement fédéral, le financement des **programmes fructueux comme l'Initiative de protection des Grands Lacs prendra fin** en 2023.
- **L'Initiative de protection des Grands Lacs soutient les actions d'organisations municipales et locales** qui améliorent la qualité de l'eau. Un financement accru pourrait donc avoir des effets bénéfiques sur les communautés et soutenir les économies locales et régionales.
- **La croissance démographique et les pressions croissantes en faveur de la construction de logements vont exacerber les pressions sur l'utilisation des terres et de l'eau** dans notre région. Un financement important est nécessaire pour garantir que nous sommes en mesure de résoudre les problèmes de qualité et de disponibilité de l'eau afin de permettre la croissance.
- À long terme, **la saine gestion de nos sources d'eau réduit le coût du traitement de l'eau**, ce qui contribue à rendre les services d'eau abordables, tout en garantissant que l'eau reste potable.
- Il a été démontré que les investissements visant à restaurer la qualité de l'eau des Grands Lacs **ont des retombées économiques positives** (plus de 3$ pour chaque dollar investi dans le cadre de l'initiative de restauration des Grands Lacs aux États-Unis).

CE QUE FAIT L'ALLIANCE DES VILLES

- L'Alliance des villes faisait partie du Collaboratif Grands Lacs-Saint-Laurent qui a élaboré le Plan d'action 2020-2030, une stratégie de 2,2 milliards $ qui décrit 15 actions clés visant à protéger l'économie et l'écologie des Grands Lacs et du Saint-Laurent, à lutter contre l'érosion des berges, la

vétusté des infrastructures, les espèces envahissantes, l'exposition aux toxines et la contamination des plages.
    - Le Plan d'action 2020-2030 sert en grande partie de modèle à l'Alliance des villes et à d'autres organisations pour défendre le Plan d'action pour l'eau douce.
- L'Alliance des villes travaille avec la Commission des pêcheries des Grands Lacs (CPGL), la Commission des Grands Lacs (CGL), la Coalition canadienne pour des eaux saines et la Coalition québécoise pour des eaux saines afin de défendre un **investissement de 1 milliard $ sur cinq ans** dans le Plan d'action pour l'eau douce.
    - Dans le cadre de son travail avec la CPGL et la GLC, ainsi qu'avec le groupe de travail interparlementaire Grands Lacs-Saint-Laurent, l'Alliance des villes participera à un sommet à Ottawa en février 2023 pour souligner la nécessité de cet investissement. Plus de détails seront communiqués au cours de la nouvelle année.
- L'Alliance des villes a également :
    - Adopté une résolution cet été pour appuyer la demande d'investissement d'un milliard de dollars dans le Plan d'action pour l'eau douce.
    - Transmis un avis au Comité permanent des finances fédéral pour ses consultations pré-budgétaires de 2023, qui comprenait une section sur le Plan d'action pour l'eau douce.

CONTEXTE – Plan d'action pour l'eau douce

- Lors des élections fédérales de 2021, le Parti libéral s'est engagé à mettre en place un « Plan d'action renforcé pour l'eau douce », comprenant un **investissement historique de 1 milliard $ sur dix ans.**
    - L'Alliance des villes et d'autres organisations font pression sur le gouvernement **pour qu'il accélère son engagement de financement sur cinq ans**, étant donné le besoin crucial d'investir dans des projets de restauration et de saine gestion des ressources hydriques et la possibilité que ces engagements de financement à plus long terme soient annulés par un futur gouvernement.
    - Le Plan d'action pour l'eau douce, lancé en 2017 suite à un engagement budgétaire de 70,5 millions $, va prendre fin en 2022.
    - Le budget de 2022 prévoyait un engagement de 19,6 millions de dollars pour soutenir le Plan d'action pour l'eau douce jusqu'en mars 2023, indiquant que l'avenir de l'initiative serait communiqué à une date ultérieure.
- Dans un contexte d'inflation et de récession potentielle, le gouvernement fédéral cherche à réduire ses dépenses. Selon plusieurs médias Selon les rapports (article en anglais), la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, aurait indiqué que les nouveaux programmes devront être financés par des réductions budgétaires dans d'autres programmes.
    - Un **nouvel élan d'austérité** de la part du gouvernement fédéral **pourrait mettre en péril l'investissement promis.**

- Le financement initial de 70,5 millions $(2017-2022) du Plan d'action pour l'eau douce était réparti entre **l'Initiative de protection des Grands Lacs (IPGL ; 44,84 millions de dollars)** et le Programme du bassin du lac Winnipeg (25,7 millions de dollars).

  - **Les investissements de l'IPGL étaient axés sur le soutien des engagements du Canada en vertu de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs** dans six secteurs de programme particuliers :
    - la prévention des algues toxiques et nuisibles;
    - l'évaluation et l'amélioration de la résilience des milieux humides des Grands Lacs et des zones côtières;
    - l'évaluation et l'identification des eaux littorales à risque;
    - la réduction des rejets de produits chimiques nocifs;
    - la participation des peuples autochtones aux développement de solution pour faire face aux problèmes liés aux Grands Lacs;
    - accroître l'engagement du public par la science citoyenne.
  - En comparaison, **les États-Unis ont investi 1,8 milliard $ (USD) dans leur initiative de restauration des Grands Lacs depuis 2017** (plus de 3,8 milliards $ depuis 2010).
- La GLPI a permis d'obtenir 2,13 dollars d'autres financements pour chaque dollar dépensé par le gouvernement fédéral.

CONTEXTE – Agence canadienne de l'eau

- Le gouvernement du Canada s'est également engagé à lancer une Agence canadienne de l'eau pour aider à coordonner les efforts fédéraux « afin de garder notre eau douce sûre, propre et bien gérée. »
  - Le budget prévoit également 43,5 millions $ sur cinq ans et 8,7 millions $ en permanence pour créer l'Agence canadienne de l'eau.
  - Le gouvernement s'est engagé à mettre en place l'Agence en 2022, mais il n'y a pas eu d'autres annonces sur l'Agence canadienne de l'eau jusqu'à présent.
- **L'Alliance des villes voit l'Agence canadienne de l'eau jouer un rôle important en supervisant l'élaboration du programme renforcé de Plan d'action pour l'eau douce et en coordonnant le déploiement du financement.**